

ABF

Opérateur



Enveloppe

- M€

Forme

Subvention et Avance Remboursable

Intensité

Jusqu'à 70%

Période

Jusqu'au 30/06/2023

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN

Directrice de bureau - Tours

07-77-84-30-66

asjeusselin@abfdecisions.fr

AIDE RÉGIONALE

Booster Entreprises Éco-Énergie Tertiaire : réduire votre facture énergétique et gagner en valeur verte

CONTEXTE & OBJECTIFS

Cette aide de l'ADEME limitée à quatre régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Corse et Bretagne) vise à soutenir les projets d'ingénierie de réalisation des travaux des entreprises assujetties au Dispositif Eco Énergie Tertiaire. Pour les entreprises non assujetties au Dispositif Eco Énergie Tertiaire, l'aide permet un soutien dès la phase d'audit énergétique.

BÉNÉFICIAIRE

Cette aide s'adresse prioritairement aux TPE-PME assujetties ou non au Dispositif Eco Énergie Tertiaire souhaitant engager une démarche volontaire d'actions de réduction de leurs consommations d'énergie.

PROJETS

Pour les entreprises assujetties au Dispositif Eco Énergie Tertiaire, les projets éligibles devront porter sur l'ingénierie pour réaliser des travaux d'économie d'énergie (40% d'économie pour les TPE-PME et 50% pour les ETI).

Les entreprises non assujetties au Dispositifs Eco Énergie Tertiaire sont également éligibles à une aide pour un audit énergétique et un accompagnement à la mise en œuvre d'actions à retour rapide (réglages régulations des installations etc.).